

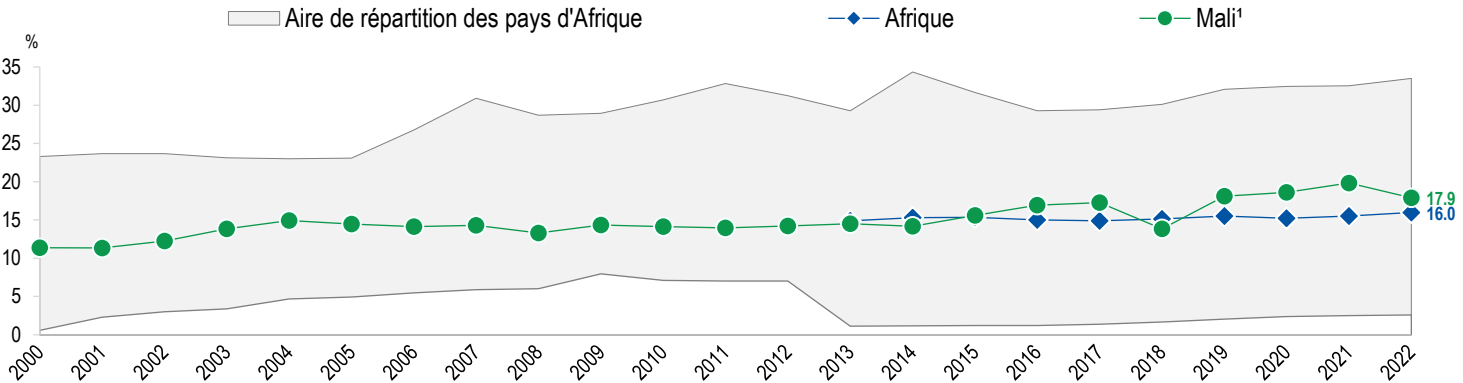


Statistiques des recettes publiques en Afrique 2024 — Mali

Recettes fiscales : ratio impôts/PIB

Recettes fiscales en % du PIB dans le temps

Le ratio impôts/PIB au Mali a diminué de 1.9 points de pourcentage entre 2021 et 2022, passant de 19.8 % en 2021 à 17.9 % en 2022. En comparaison, la moyenne* des 36 pays africains figurant dans la publication des Statistiques des recettes publiques en Afrique 2024 a augmenté de 0.5 point de pourcentage sur la même période, et s'élevait à 16.0 % en 2022. Depuis 2013, la moyenne des 36 pays africains a augmenté de 1.1 point de pourcentage entre 2013 et 2022, passant de 14.9 % en 2013 à 16.0 % en 2022. Au cours de la même période, le ratio impôts/PIB au Mali a augmenté de 3.4 points de pourcentage de 14.5 % à 17.9 %. Depuis 2000, le ratio impôts/PIB le plus élevé au Mali était de 19.8 % en 2021, et le ratio le plus bas était de 11.4 % en 2001.

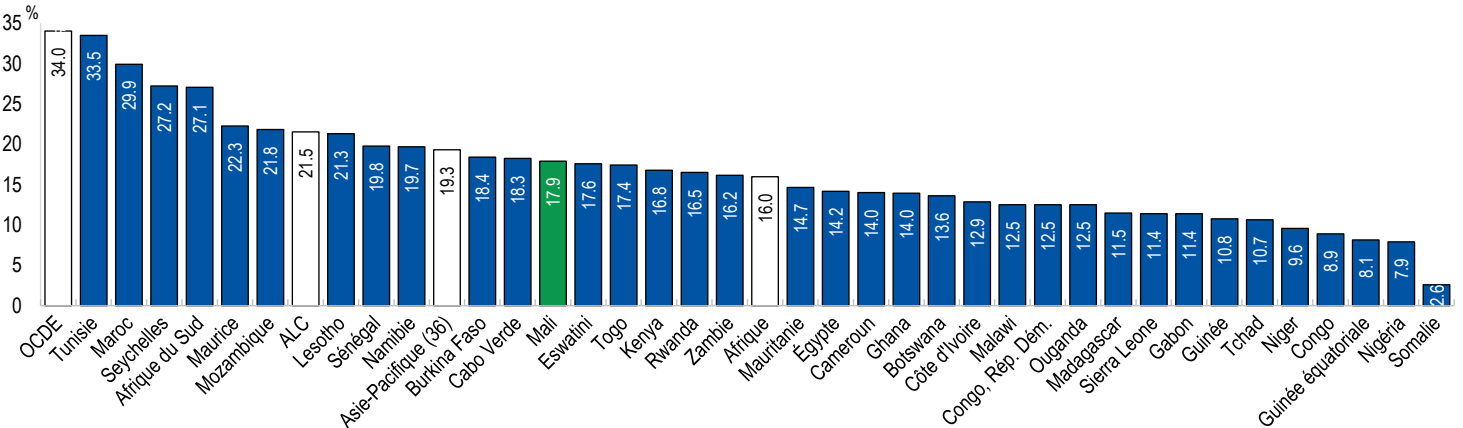


* La moyenne pour l'Afrique n'est pas disponible avant 2013 en raison de données manquantes dans certains pays. La fourchette pour les pays africains varie en fonction du nombre de pays ayant fourni des données pour cette année-là. Les variations annuelles sont arrondies à la première décimale. En raison des arrondis, les sommes et les différences des chiffres rapportés peuvent différer des valeurs réelles.

¹ Le ratio impôts/PIB du Mali inclut des chiffres partiels pour les cotisations de sécurité sociale pour les années antérieures à 2006 en raison de la disponibilité des données.

Recettes fiscales en % du PIB, 2022

Le ratio impôts/PIB au Mali en 2022 (17.9 %) était supérieur de 1.9 point de pourcentage à la moyenne des 36 pays d'Afrique en 2024 (16.0 %).



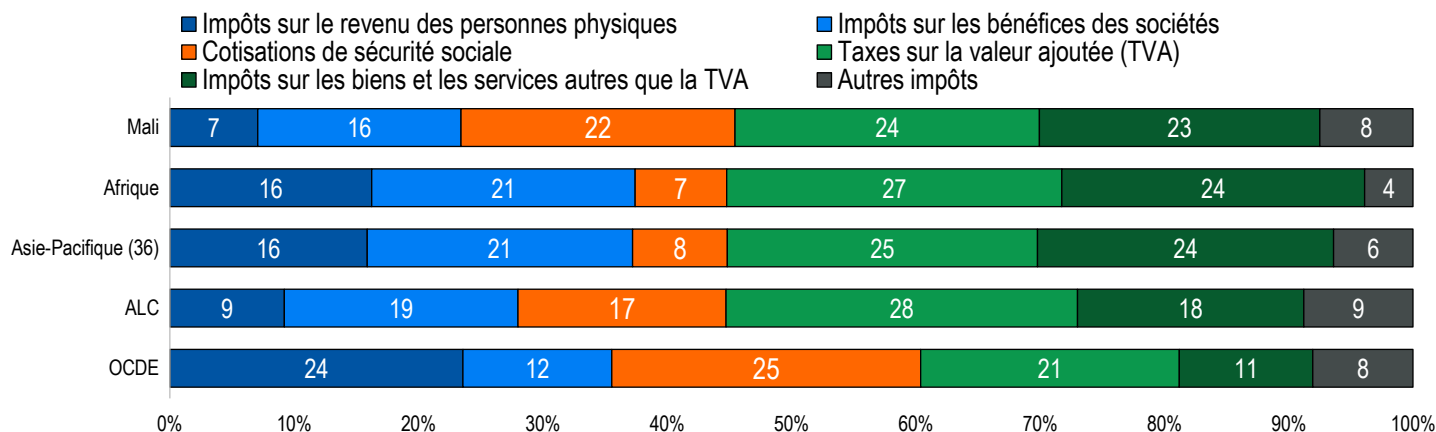
* La moyenne pour l'Afrique et les moyennes pour l'Asie-Pacifique (36 économies), l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) (26 pays) et l'OCDE (38 pays) ne sont pas pondérées. Pour plus d'informations, voir [oe.cd/revenue-statistics-in-latin-america-caribbean-2024](https://www.oecd.org/fr/revenue-statistics-in-latin-america-caribbean-2024), [oe.cd/revenue-statistics-in-asia-pacific-2024](https://www.oecd.org/fr/revenue-statistics-in-asia-pacific-2024) et [oe.cd/statistiques-des-recettes-publiques-2024](https://www.oecd.org/fr/statistiques-des-recettes-publiques-2024)

Dans la classification de l'OCDE, le terme « impôts » se limite aux versements obligatoires sans contrepartie aux administrations publiques. Les impôts sont sans contrepartie car les prestations fournies par les administrations aux contribuables ne sont pas normalement proportionnelles à leurs paiements. Les recettes non fiscales incluent toutes les autres recettes qui ne sont pas classifiées en tant qu'impôts. Pour plus des renseignements, veuillez consulter : <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/ocde-classification-impots-guide-interpretation.pdf>.



Recettes fiscales : structure fiscale

La structure fiscale est mesurée par la part des principales catégories d'impôt dans le total des recettes fiscales. La principale source des recettes fiscales au Mali en 2022 provenait des taxes sur la valeur ajoutée (TVA) (24 %). La deuxième plus importante source des recettes fiscales en 2022 provenait des impôts sur les biens et les services autres que la TVA (23 %).

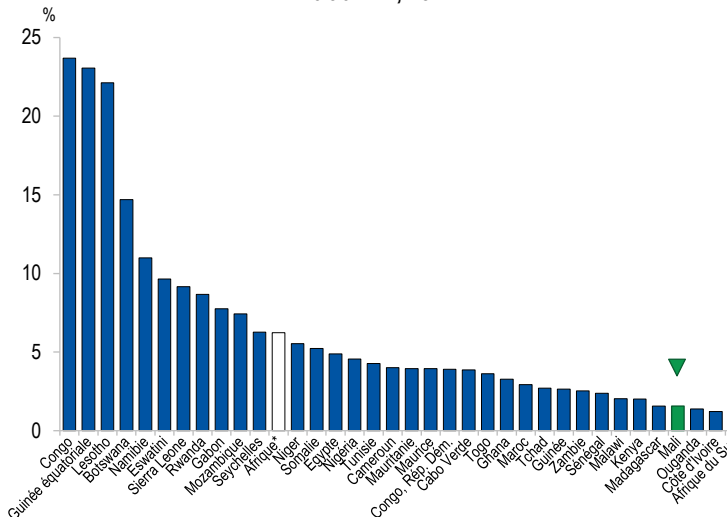


La somme des chiffres du graphique peut ne pas être égale à 100 en raison des arrondis.

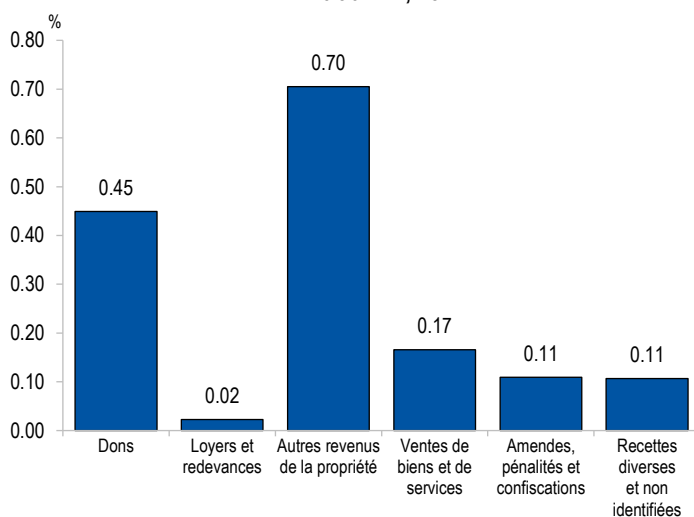
Recettes non fiscales

En 2022, les recettes non fiscales du Mali représentaient 1.6 % du PIB et elles étaient supérieures à la moyenne des 36 pays africains (0.0 % du PIB). Les autres revenus de la propriété représentaient la plus grande part des recettes non fiscales au Mali en 2022, s'élevant à 0.7 % du PIB et 45.2 % des recettes non fiscales.

Total des recettes non fiscales
% du PIB, 2022



Recettes non fiscales par catégorie au Mali
% du PIB, 2022



* La moyenne pour l'Afrique exclut le Burkina Faso en raison de la non-disponibilité de ses données sur les recettes non fiscales pour cette édition.

